

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 876**28 août 2004****SOMMAIRE**

| | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------|-------|
| Advanced Materials Investments Holding S.A., Luxembourg | 42045 | Deloitte Consulting, S.à r.l., Strassen | 42041 |
| Advanced Materials Investments Holding S.A., Luxembourg | 42045 | Docu Group (Lux 1), S.à r.l., Luxembourg | 42032 |
| Advanced Materials Investments Holding S.A., Luxembourg | 42045 | Dusty S.A., Luxembourg | 42041 |
| Anait Berater S.A., Luxembourg | 42006 | E.P. Euro Partner S.A., Luxembourg | 42022 |
| Atlas Investments S.A., Luxembourg | 42039 | Entaulux S.A., Luxembourg | 42030 |
| Beluco, S.à r.l., Luxembourg | 42020 | Euroluxconstruction S.A., Bettembourg | 42039 |
| Bill Boy Group S.A., Mamer | 42044 | Euroluxconstruction S.A., Bettembourg | 42040 |
| BP Caplux S.A., Capellen | 42019 | Farta V S.A., Mamer | 42044 |
| BP Caplux S.A., Capellen | 42019 | Finover S.A., Luxembourg | 42006 |
| BP Caplux S.A., Capellen | 42019 | Gaai Holding S.A., Mamer | 42042 |
| BP Caplux S.A., Capellen | 42019 | Glasspack Investors S.A., Luxembourg | 42002 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | Hang Chow Dudelange, S.à r.l., Dudelange | 42030 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | Hannover Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 42002 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | Holcher & Conzémus, S.à r.l., Rodange | 42043 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | IKO S.A., Esch-sur-Alzette | 42047 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | Industrial Diamond S.A., Luxembourg | 42024 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | Industrial Diamond S.A., Luxembourg | 42024 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | Innova S.A.H., Luxembourg | 42047 |
| Casework S.A., Walferdange | 42004 | IWA S.A., Wasserbillig | 42047 |
| Casework S.A., Walferdange | 42005 | Lada Holding S.A., Luxembourg | 42048 |
| Casework S.A., Walferdange | 42005 | Lada Holding S.A., Luxembourg | 42048 |
| Casework S.A., Walferdange | 42005 | Loren S.A., Luxembourg | 42009 |
| Casework S.A., Walferdange | 42005 | Loren S.A., Luxembourg | 42017 |
| City Radio Productions S.A., Luxembourg | 42018 | Lunasole S.A., Mamer | 42047 |
| City Radio Productions S.A., Luxembourg | 42018 | Macav S.A., Luxembourg | 42003 |
| Clay Tiles Financing, S.à r.l., Luxembourg | 42019 | Macav S.A., Luxembourg | 42023 |
| Clay Tiles Financing, S.à r.l., Luxembourg | 42019 | Malar, S.à r.l., Luxembourg | 42030 |
| Clay Tiles Investment, S.à r.l., Luxembourg | 42018 | Maxipier S.A., Luxembourg | 42003 |
| Clay Tiles Investment, S.à r.l., Luxembourg | 42018 | Maxipier S.A., Luxembourg | 42003 |
| Clay Tiles Participations, S.à r.l., Luxembourg | 42017 | Maxipier S.A., Luxembourg | 42003 |
| Clay Tiles Participations, S.à r.l., Luxembourg | 42017 | McDonald's Immobilier, GmbH, Luxembourg | 42008 |
| Clay Tiles Sponsors, S.à r.l., Luxembourg | 42009 | Mollin S.A.H., Mamer | 42029 |
| Clay Tiles Sponsors, S.à r.l., Luxembourg | 42009 | Multibuilding S.A., Luxembourg | 42042 |
| COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A.H., Luxembourg | 42020 | Multibuilding S.A., Luxembourg | 42043 |
| Compagnie de Réassurance RT S.A., Luxembourg | 42002 | Open Ocean, S.à r.l., Luxembourg | 42003 |
| Corum Group International, S.à r.l., Luxembourg | 42046 | P.A.R.A.D.I.S.O. Trust S.A., Luxembourg | 42041 |
| Corum Group International, S.à r.l., Luxembourg | 42046 | P.A.R.A.D.I.S.O. Trust S.A., Luxembourg | 42041 |
| | | Partners 2000 S.A., Luxembourg | 42030 |
| | | ProLogis UK XLVI, S.à r.l., Luxembourg | 42029 |

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------------|-------|
| Quilvest S.A., Luxembourg | 42026 | SI.TO Financière S.A., Luxembourg | 42023 |
| Rafco, S.à r.l., Bertrange | 42030 | Standard International Holdings S.A., Luxembourg | 42022 |
| Réalis S.A., Mamer | 42048 | Standard International Holdings S.A., Luxembourg | 42032 |
| Réducta Finance S.A., Luxembourg | 42008 | Tamara S.A.H., Luxembourg | 42046 |
| Résidence pour Personnes Agées Hertha Winandy, S.à r.l., Berschbach-Mersch | 42023 | Tamara S.A.H., Luxembourg | 42046 |
| Résidence pour Personnes Agées Hertha Winandy, S.à r.l., Berschbach-Mersch | 42023 | Th Vest Holding S.A., Mamer | 42007 |
| Savoia, S.à r.l., Luxembourg | 42007 | Trust International Luxembourg S.A., Luxembourg | 42024 |
| Savona S.A., Mamer | 42043 | Trust International Luxembourg S.A., Luxembourg | 42026 |
| SBIC Investments S.A., Luxembourg | 42022 | U-Insure-U.com, S.à r.l., Luxembourg | 42005 |
| SBIC Investments S.A., Luxembourg | 42032 | Viking River Cruises S.A., Luxembourg | 42044 |
| SECURLUX, Secura Luxembourg S.A., Luxembourg | 42008 | Virgilate Holding S.A., Mamer | 42042 |
| SECURLUX, Secura Luxembourg S.A., Luxembourg | 42008 | World Travel Corporation S.A., Luxembourg | 42029 |
| Sédré S.A.H., Mamer | 42006 | Zeta Osteurope Holding S.A., Luxembourg | 42007 |
| Sevigne CRC S.A., Mamer | 42040 | | |

GLASSPACK INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

GLASSPACK INVESTORS S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(053522.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

HANNOVER FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.692.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

D. Stenzel

Directeur-Délégué

(053525.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

COMPAGNIE DE REASSURANCE RT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.568.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

D. Stenzel

Directeur-Délégué

(053526.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

MACAV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 59.591.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour MACAV S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(053277.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

OPEN OCEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.600,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 83.684.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Colson.

(051072.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2004.

MAXIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.944.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2003

Troisième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels au 31 décembre 2001 de la Société que les pertes de la société atteignent 75% du capital social. L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels au 31 décembre 2002 de la Société que les pertes de la société atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053775.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

MAXIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.944.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Signature.

(053770.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

MAXIPIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.944.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Signature.

(053773.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06470, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050743.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06473, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050741.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06478, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050742.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06481, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050738.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06485, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050737.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06490, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050735.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

Le bilan et annexes au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050734.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

Le bilan et annexes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06495, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050732.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06497, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050731.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

CASEWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7237 Walferdange, 72, rue Mercatoris.
R. C. Luxembourg B 39.990.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06499, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050728.3/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

U-INSURE-U.com, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 320.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.298.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 28 juin 2004 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire que:

L'assemblée a décidé de révoquer de sa fonction de gérant de la société, Madame Agnieszka Kukla, née le 23 juin 1955 à Lodz, Pologne, avec adresse professionnelle à Obrechtstraat 112, 2517 VX s-Gravenhage, Pays-Bas et de lui donner décharge pour l'exécution de son mandat pour la période du 3 mars 2004 au 28 juin 2004.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004.

Pour U-INSURE-U.com, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053077.3/1005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

ANAIT BERATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.722.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 21 avril 2004

- la délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 est reportée à une date ultérieure,
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR07595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052836.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2004.

FINOVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 52.313.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 11 juin 2004

- la délibération sur les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 est reportée à une date ultérieure,
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR07594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052838.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2004.

SEDRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.493.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 juin 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif
- l'assemblée a pris note de la référence faite par le conseil d'administration ainsi que par le commissaire aux comptes quant à l'application de l'article 100 de la Loi du 10 août 1915, telle que modifiée et a décidé d'examiner les possibilités de nouvelles activités avant de prendre une décision quant à l'existence de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 14 juin 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01283. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053427.3/695/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ZETA OSTEUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**Capital souscrit: EUR 66.100.000,-.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 77.695.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 mai 2004 a décidé de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005:

1) des administrateurs suivants:

- M. Petr Chajda, demeurant Krizeneckého nám 322/5, CZ-152 52 Praha 5

- M. Miroslav Horsky, demeurant au 1, Florinis Street, 1065 Nicosia, Cyprus

- M. Charalampos Charalampous, demeurant au 65, Evagora Pallikarides Street, 2235 Latsia, Nicosia, Cyprus

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 mai 2004 a décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises KPMG AUDIT S.C. ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg à compter du 31 mai 2004 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR07225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053058.3/581/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

SAVOIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.250.325,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 80.031.

Par résolution en date du 1^{er} juin 2004, DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au R. C. Luxembourg sous le n° B 78.813, a cédé 1 part sociale de la société SAVOIA, S.à r.l. à DH REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l. ayant son siège social au 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au R. C. Luxembourg sous le n° B 74.957.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR07233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053069.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

TH VEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 84.187.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 15 juin 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et Monsieur Johannes Hubertus Petrus Maria Theeuwes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée prend note de la démission de HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A. en date du 28 octobre 2003 et lui donne entière décharge pour son mandat
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 juin 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053434.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

REDUCTA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.599.

Lors du Conseil d'Administration tenu en date du 16 juin 2004, les administrateurs de la société REDUCTA FINANCE S.A. ont décidé:

1. de nommer provisoirement Monsieur Pascal Rakovsky, demeurant au 10, rue du Commerce, L-8220 Mamer en tant qu'administrateur de la Société en remplacement de Madame Vinciane de la Kethulle de Ryhove, décédée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS00920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053073.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

SECURLUX, SECURA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 33.462.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour la société

R. Paridaens

Directeur Général

(053133.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

SECURLUX, SECURA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 33.462.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 20 avril 2004

1. Le résultat de l'exercice étant nul, aucune affectation n'a été décidée.

2. L'Assemblée a accordé pleine et entière décharge aux administrateurs et au réviseur pour l'exercice de leurs mandats durant l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2003.

3. L'Assemblée décide de renommer le réviseur ERNST & YOUNG, représenté par Jean-Marie Gischer, à partir de l'exercice 2004 pour une période de trois ans.

4. L'Assemblée entérine la démission de Monsieur John Prosser de son mandat d'administrateur.

5. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Enda O'Brien au poste d'Administrateur pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2006.

R. Paridaens

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053134.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

McDONALD'S IMMOBILIER, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
H. R. Luxemburg B 22.841.

Es geht aus einem Brief vom 12. Mai 2004 hervor, dass Herr Gerd Raupeter, mit beruflicher Adresse in Hubertusstrasse 54, D-82031 Grünwald, Deutschland, von seinem Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung abgetreten ist.

Luxembourg, den 5. Juli 2004.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053146.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.971.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053163.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.971.

Les comptes consolidés 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053153.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

**LOREN S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE VERSAILLES COMMANDITE S.A.)**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 89.679.

In the year two thousand and four, on the thirtieth day of March, at 17.30 o'clock.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of LOREN S.A. (formerly FINANCIERE VERSAILLES COMMANDITE S.A.) (the Shareholders), a Luxembourg limited liability company (société anonyme) having its registered office at 9, rue Schiller, in L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 89.679 and incorporated on 21 October, 2002 pursuant to a deed of Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 1731 of 4 December, 2002, such deed having been further amended and for the last time on 30 March, 2004 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The Meeting is chaired by Mrs. Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocat, residing in Luxembourg, who appoints as Secretary, Mrs. Arlette Siebenaler, private employee, residing in Junglinster.

The Meeting appoints as Scrutineer Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler.

(The Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the Shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the Shareholders represented at the present Meeting, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that 24,801 (twenty-four thousand eight hundred one) shares of the Company (the Shares) with a nominal value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents), representing the entirety of the voting share capital of the Company of EUR 31,001.25 (thirty-one thousand one euros and twenty-five cents) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the Shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by all the Shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Increase of the issued and subscribed share capital of the Company from EUR 31,001.25 (thirty-one thousand and one euros twenty-five cents) to EUR 131,000 (one hundred and thirty-one thousand euros);
3. Waiver by CHAPEL, S.à r.l., of its preferential right;
4. Subscription to the share capital increase by Stichting Michel Angelo and payment of the shares so subscribed;
5. Subsequent amendment of article 5.2 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2;
6. (a) Acknowledgement by the shareholders of the Company of the report issued by PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., and of the report issued by the board of directors of the Company (the Board of Directors);
(b) To the extent necessary, waiver, by the Shareholders, of their preferential subscription rights in respect of the Issue (as defined below);

(c) Issue by the Company (the Issue) of up to a maximum amount of 20,000,000 (twenty-million) non-interest bearing Class A convertible registered bonds with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) (the Class A CBs) and up to a maximum amount of 180,000,000 (one hundred and eighty million) interest bearing Class B convertible registered bonds with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) (the Class B CBs, and together with the Class A CBs, the CBs) with (i) an initial issue of 8,396,800 (eight million three hundred and ninety-six thousand eight hundred) Class A CBs and 75,571,200 (seventy-five million five hundred and seventy-one thousand two hundred) Class B CBs to be issued by the Company on, or about 30 March, 2004 (the Initial CBs), and (ii) additional conditional issues subsequent to 30 March, 2004 of a maximum aggregate number of 11,603,200 (eleven million six hundred and three thousand two hundred) Class A CBs and a maximum aggregate number of 104,428,800 (one hundred four million four hundred and twenty-eight thousand eight hundred) Class B CBs (the Additional CBs, collectively with the Initial CBs, the CBs) to be subscribed for and paid in accordance with the terms of the investment agreement to be entered into on, or about 29 March, 2004 between, inter alia, the PAI Investors (as defined therein), SPINWELF COMERCIO INTERNATIONAL LDA, ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA., Arthur Schmed, Giovanni Zaccanti, Roberto Degli Esposti Venturi, Franco Tozzi, Denise Marchionni, Luigi Nanni, Sestillio Bellucci, Mario Muttoni, Hans Peter Suter, Markus Bihler, Klaus Dotter, Theodor Nuetzi, Romeo Marinoni, Sergio Zappella, FINANCIERE MIRAGE S.A., and the Company (the Investment Agreement) (capitalised terms not otherwise defined shall have the same meaning ascribed to them in the Investment Agreement);

(d) Acknowledgement that (i) the CBs are convertible into shares in registered form of the Company (the Conversion Shares) at a conversion ratio of 1:1 (i.e. one CB in a nominal amount of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) entitles its registered holder, upon the conversion thereof being made in accordance with and subject to the terms of the Investment Agreement and the terms and conditions of the CBs, to one Conversion Share in a nominal amount of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents)) and that (ii) upon the conversion and the issue of the Conversion Shares, such shares shall be issued as ordinary shares of the Company entitling their respective holders to the same rights as the holders of the currently issued and outstanding ordinary shares as the case may be, save as otherwise provided in the Investment Agreement and the terms and conditions of the CBs;

7. Subscription to the Initial CBs;

8. Empowerment of and authorisation to the Board of Directors (i) to implement the issue of the Additional CBs in accordance with and subject to the terms and conditions of the Investment Agreement and the terms and conditions of the CBs, (ii) to determine the date of the issue of the Additional CBs;

9. Authorisations for the amendment of the share register of the Company and the creation and execution of a bond register of the Company; and

10. Miscellaneous.

III. The Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders being represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been provided to them (together with all relevant information) in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 99,998.75 (ninety-nine thousand nine hundred and ninety-eight euros seventy-five cents) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 31,001.25 (thirty one thousand one euros twenty-five cents) to EUR 131,000 (one hundred and thirty-one thousand euros) and to issue 79,999 (seventy-nine thousand nine hundred and ninety-nine) shares in the Company with a nominal value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) each (the New Shares).

Third resolution

The Meeting resolves to note that CHAPEL, S.à r.l., in its capacity as Shareholder, has waived its preferential subscription right with respect to the New Shares and that it accepts that Stichting Michel Angelo subscribes to the 79,999 (seventy-nine thousand nine hundred and ninety-nine) New Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to record the subscription to the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Stichting Michel Angelo, prenamed, declares (i) to subscribe to the 79,999 (seventy-nine thousand nine hundred and ninety-nine) New Shares of the Company and (ii) to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a payment in an aggregate amount of EUR 99,998.75 (ninety-nine thousand nine hundred and ninety-eight euros seventy-five cents) to be allocated to the nominal share capital of the Company.

Evidence of such payment has been given to the undersigned notary by a certificate confirming the availability of the subscription amount and the notary acknowledges the availability of the funds so paid.

As a result of the above, the Meeting resolves to record that the shareholding of the Company is now as follows:

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Stichting Michel Angelo: | 104,799 shares |
| CHAPEL, S.à r.l. | 1 share |

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend article 5.2 of the Articles in order to reflect the above capital increase so that it reads henceforth as follows:

«Art. 5. - Share Capital

5.2. The subscribed share capital of the Company is set at EUR 131,000 (one hundred and thirty-one thousand euros), represented by 104,800 (one hundred and four thousand eight hundred) ordinary shares with a par value of EUR 1.25 (one euro twenty-five cents) each being fully paid up».

Sixth resolution

The Meeting acknowledges the report issued by PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., and the report issued by the Board of Directors and resolves to record, to the extent necessary, the waiver, by the Shareholders, of their preferential subscription rights in respect of the Issue.

The Meeting further acknowledges that, pursuant to the terms of the Investment Agreement, the Issue of the CBs shall be conditional to the fulfilment of various conditions set out in the Investment Agreement. The initial financing of the Company, partly realised by the issue of the CBs on the date hereof (the Initial CBs Issue), shall be effectuated by four additional issues of CBs (the Additional Issues) should all the conditions to the Additional Issues be fulfilled.

The Meeting resolves to issue up to a maximum number of 20,000,000 (twenty million) Class A CBs with a par value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cents) each and up to a maximum number of 180,000,000 (one hundred and eighty million) Class B CBs with a par value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cents) each, with (i) an initial issue of 8,396,800 (eight million three hundred and ninety-six thousand eight hundred) Class A CBs and 75,571,200 (seventy-five million five hundred and seventy-one thousand two hundred) Class B CBs to be issued by the Company on, or about 30 March, 2004 (the Initial CBs) and (ii) Additional CBs to be issued by the Company subsequent to 30 March, 2004 for a maximum aggregate number of 11,603,200 (eleven million six hundred and three thousand two hundred) Class A CBs and a maximum aggregate number of 104,428,800 (one hundred and four million four hundred and twenty-eight thousand eight hundred) of Class B CBs.

Seventh resolution

The Meeting notes that the conditions precedent referred to in Clauses 3.12 (a) through (c) of the Investment Agreement are fulfilled and that, as a result, the following subscriptions are effective and irrevocable as of the date of the present Meeting.

The Meeting further notes that, pursuant to Clause 3.8 of the Investment Agreement, the Company shall, upon the realisation of the conditions set out in Clauses 3.12 (a) through (c) of the Investment Agreement, implement the Initial Issue.

As a result, the Meeting notes that the subscription and payments with respect of the issue of the Initial CBs in accordance with the terms of the Investment Agreement, are made as follows:

(i) 1,068,628 Class A CBs representing EUR 1,335,785, and 10,202,112 Class B CBs representing EUR 12,752,640 to be issued to and paid up by SPINWELF COMERCIO INTERNACIONAL LDA in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(ii) 1,106,828 Class A CBs representing EUR 1,383,535 and 10,202,112 Class B CBs representing EUR 12,752,640 to be issued to and paid up by ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(iii) 3,778,560 Class B CBs representing EUR 4,723,200 to be issued to and paid up by Mr G. Zaccanti in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(iv) 407,616 Class A CBs representing EUR 509,520 to be issued to and paid up by VALENS S.r.l. in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(v) 642,355 Class B CBs representing EUR 802,943.75 to be issued to and paid up by Mr R.D.E. Venturi in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(vi) 72,672 Class A CBs representing EUR 90,840 to be issued to and paid up by AURA CONSULTING S.r.l. in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(vii) 151,142 Class B CBs representing EUR 188,927.5 to be issued to and paid up by Mr M. Muttoni in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(viii) 17,099 Class A CBs representing EUR 21,373.75 to be issued to and paid up by GIANO S.r.l. in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(ix) 12,824 Class A CBs representing EUR 16,030 and 113,357 Class B CBs representing EUR 141,696.25 to be issued to and paid up by Mr F. Tozzi in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement

(x) 46,168 Class A CBs representing EUR 57,710 and 408,084 Class B CBs representing EUR 510,105 to be issued to and paid up by Ms D. Marchionni in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xi) 29,924 Class A CBs representing EUR 37,405 and 264,499 Class B CBs representing EUR 330,623.75 to be issued to and paid up by Mr L. Nanni in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xii) 21,374 Class A CBs representing EUR 26,717.5 and 188,928 Class B CBs representing EUR 236,160 to be issued to and paid up by Mr S. Belucci in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xiii) 5,130 Class A CBs representing EUR 6,412.5 and 45,343 Class B CBs representing EUR 56,678.75 to be issued to and paid up by Mr H-P Suter in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xiv) 51,261 Class A CBs representing EUR 64,076.25 and 453,100 Class B CBs representing EUR 566,375 to be issued to and paid up by Mr M. Bihler in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xv) 25,648 Class A CBs representing EUR 32,060 and 226,704 Class B CBs representing EUR 283,380 to be issued to and paid up by Mr B. Bihler in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xvi) 34,797 Class A CBs representing EUR 43,493.25 and 307,570 Class B CBs representing EUR 384,462.5 to be issued to and paid up by Mr A.K. Dotter in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xvii) 34,797 Class A CBs representing EUR 43,496.25 and 307,570 Class B CBs representing EUR 384,462.5 to be issued to and paid up by Ms E. Dotter in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xviii) 21,180 Class A CBs representing EUR 26,475 and 187,213 Class B CBs representing EUR 234,015.25 to be issued to and paid up by Mr T. Nuetzi in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xix) 4,835 Class A CBs representing EUR 6,043.75 and 42,740 Class B CBs representing EUR 53,425 to be issued to and paid up by Mr M. Sterk in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xx) 339,883 Class A CBs representing EUR 424,853.75 and 3,004,281 Class B CBs representing EUR 3,755,351.25 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - D, FCPR in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxi) 37,350 Class A CBs representing EUR 46,687.5 and 330,141 Class B CBs representing EUR 412,676.25 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - D2, FCPR in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxii) 212,672 Class A CBs representing EUR 265,840 and 1,879,844 Class B CBs representing EUR 2,349,805 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - A in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxiii) 296,433 Class A CBs representing EUR 370,541.25 and 2,620,217 Class B CBs representing EUR 3,275,271.25 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxiv) 342,124 Class A CBs representing EUR 427,655 and 3,024,090 Class B CBs representing EUR 3,780,112.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B2 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxv) 239,412 Class A CBs representing EUR 299,265 and 2,116,202 Class B CBs representing EUR 2,645,252.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B3 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxvi) 387,138 Class A CBs representing EUR 483,922.5 and 3,421,975 Class B CBs representing EUR 4,277,468.75 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B4 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxvii) 248,999 Class A CBs representing EUR 311,248.75 and 2,200,938 Class B CBs representing EUR 2,751,172.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B5 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxviii) 248,999 Class A CBs representing EUR 311,248.75 and 2,200,938 Class B CBs representing EUR 2,751,172.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B6 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxix) 248,999 Class A CBs representing EUR 311,248.75 and 2,200,938 Class B CBs representing EUR 2,751,172.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B7 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxx) 248,999 Class A CBs representing EUR 311,248.75 and 2,200,938 Class B CBs representing EUR 2,751,172.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - B8 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxxii) 1,380,947 Class A CBs representing EUR 1,726,183.75 and 12,206,405 Class B CBs representing EUR 15,258,006.25 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - C in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxxiii) 246,509 Class A CBs representing EUR 308,136.25 and 2,178,930 Class B CBs representing EUR 2,723,662.5 to be issued to and paid up by PAI EUROPE III - C2 in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement;

(xxxiiii) 957,555 Class A CBs representing EUR 1,196,943.75 and 8,463,974 Class B CBs representing EUR 10,579,967.5 to be issued to and paid up by SEI II LP in accordance with and subject to the terms and conditions of the CBs and the Investment Agreement.

The Meeting acknowledges that (i) the CBs are convertible into shares in registered form of the Company (the Conversion Shares) at a conversion ratio of 1:1 (i.e., one CB in a nominal value of EUR 1.25 (one euros twenty-five cents) entitles its registered holder, upon the conversion thereof being made in accordance with and subject to the terms of the Investment Agreement and the terms and conditions of the CBs, to one Conversion Share in a nominal value of EUR 1.25 (one euro twenty five-cents) and that (ii) upon the conversion and the issue of the Conversion Shares, such shares shall be issued as ordinary shares of the Company entitling their respective holders to the same rights as the

holders of the currently issued and outstanding ordinary shares as the case may be, save as otherwise provided in the Investment Agreement and the terms and conditions of the CBs.

Eighth resolution

The Meeting resolves to empower and authorise the Board of Directors (i) to implement the issue of the Additional CBs in accordance with and subject to the terms and conditions of the Investment Agreement and the terms and conditions of the CBs, (ii) to determine the date of the issue of such Additional CBs.

Ninth resolution

The Meeting resolves (i) to amend the share register of the Company in order to reflect the share capital increase resolved in the second resolution above, (ii) to create a bond register of the Company in order to record the Issue, and (iii) to empower and authorise any director and/or any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG, acting individually on behalf of the Company, to amend the share register of the Company and to record the Issue in the bond register of the Company.

Statement - Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately three thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Mersch, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente mars, à 17.30 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de LOREN S.A. (anciennement FINANCIERE VERSAILLES COMMANDITE S.A.) (les Actionnaires), une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.679 et constituée suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, passé le 21 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - numéro 1731 du 4 décembre 2002, cet acte ayant été ultérieurement modifié suivant acte du notaire soussigné du 30 mars 2004 non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster comme Secrétaire.

L'Assemblée désigne comme Scrutateur Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

(le Président, le Secrétaire et le Scrutateur formant le Bureau de l'Assemblée).

Les Actionnaires, représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes minutes après avoir été signées par les représentants des Actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des Actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Il résulte d'une liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que 24.801 (vingt-quatre mille huit cent et une) actions de la Société (les Actions) ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cent), représentant l'entièreté du capital social votant de la Société de EUR 31.001,25 (trente et un mille euros et vingt-cinq cents) sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour reproduit ci-dessous, sans convocation préalable, les Actionnaires représentés à l'Assemblée ayant accepté de se rassembler après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence, signée par tous les Actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire, restera attachée au présent acte ensemble avec les procurations pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocations;
2. Augmentation du capital social émis et souscrit de la Société de EUR 31.001,25 (trente et un mille un euros et vingt-cinq cents) à EUR 131.000,- (cent trente et un mille euros);
3. Renonciation par CHAPEL, S.à r.l., à son droit de souscription préférentiel;
4. Souscription à l'augmentation de capital par Stichting Michel Angelo et libération des actions ainsi souscrites;
5. Modification subséquente de l'article 5.2 des statuts de la Société (les Statuts) de manière à refléter l'augmentation du capital social adoptée sous le point 2;
6. (a) Prise de connaissance par les Actionnaires du rapport émis par PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., et du rapport émis par le conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration);
- (b) Renonciation, le cas échéant, par les Actionnaires à leur droit de souscription préférentiel relatif à l'Emission (telle que définie ci-après);

(c) Emission par la Société (l'Emission) d'un nombre maximum de 20.000.000 (vingt millions) d'obligations convertibles inscrites de Classe A ne portant pas d'intérêt, d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune (les OCs de Classe A) et d'un nombre maximum de 180.000.000 (cent quatre-vingt millions) d'obligations convertibles nominatives de Classe B portant intérêt, d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune (les OCs de Classe B, et ensemble avec les OCs de Classe A, les OCs) avec (i) une émission initiale de 8.396.800 (huit millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cents) OCs de Classe A et 75.571.200 (soixante-quinze millions cinq cent soixante-et-onze mille deux cents) OCs de Classe B à émettre par la Société aux environs du 30 mars 2004 (les OCs Initiales), et (ii) des émissions additionnelles conditionnelles après le 30 mars 2004 pour un nombre total maximum de 11.603.200 (onze millions six cent trois mille deux cents) OCs de Classe A et un nombre total maximum de 104.428.800 (cent quatre millions quatre cent vingt-huit mille huit cents) OCs de Classe B (les OCs Additionnelles, collectivement avec les OCs Initiales, les OCs), à souscrire et libérer conformément aux termes de l'accord d'investissement conclu aux environs du 29 mars 2004 entre, entre autres, les PAI INVESTORS (tels qu'y décrits), SPINWELF COMERCIO INTERNATIONAL LDA, ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA, Arthur Schmed, Giovanni Zaccanti, Roberto Degli Esposti Venturi, Franco Tozzi, Denise Marchionni, Luigi Nanni, Sestillio Bellucci, Mario Muttoni, Hans Peter Suter, Markus Bihler, Klaus Dotter, Theodor Neutzi, Romeo Marioni, Sergi Zappella, FINANCIERE MIRAGE S.A., et la Société (l'Accord d'Investissement) (les termes en majuscule non autrement définis auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans l'Accord d'Investissement);

(d) Reconnaissance que (i) les OCs sont convertibles en actions nominatives de la Société (les Actions de Conversion) à un ratio de conversion de 1:1 (c'est-à-dire que une OC d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) donne droit à son détenteur inscrit, lors de la conversion de celle-ci soumise et faite conformément aux termes de l'Accord d'Investissement et aux conditions générales des OCs, à une Action de Conversion d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) et que (ii) lors de la conversion et de l'émission des Actions de Conversion, de telles actions seront émises en tant qu'actions ordinaires de la Société conférant le cas échéant à leurs détenteurs respectifs les mêmes droits que les détenteurs des actions ordinaires actuellement émises et en circulation, sauf autrement prévu dans l'Accord d'Investissement et les conditions générales des OCs;

7. Souscription des OCs Initiales;

8. Pouvoir et autorisation au Conseil d'Administration (i) de mettre en oeuvre l'émission des OCs Additionnelles conformément à et d'après les conditions générales de l'Accord d'Investissement et les conditions générales des OCs, (ii) de déterminer la date de l'émission des OCs Additionnelles;

9. Autorisations de modifier le registre des actions de la Société et création et signature d'un registre des obligations de la Société; et

10. Divers.

III. L'Assemblée a unanimement adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux modalités de convocations, les Actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué (avec toutes les informations nécessaires) à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de EUR 99.998.75 (quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros) de manière à porter le capital social de son montant actuel de EUR 31.001,25 (trente et un mille un euros et vingt-cinq cents) à EUR 131.000 (cent trente et un mille euros) et émettre 79.999 (soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euros et vingt-cinq cents) chacune (les Nouvelles Actions).

Troisième résolution

L'Assemblée note que CHAPEL, S.à r.l., en sa qualité d'Actionnaire, renonce à son droit de souscription préférentiel en ce qui concerne les Nouvelles Actions et qu'elle accepte que Stichting Michel Angelo souscrive aux 79.999 (soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Nouvelles Actions.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'enregistrer la souscription à l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Stichting Michel Angelo, susmentionnée, déclare (i) souscrire les 79.999 (soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Nouvelles Actions de la Société et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire consistant en un paiement d'un montant de EUR 99.998,75 (quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-quinze cents) à allouer au capital social nominal de la société.

La preuve de ce paiement a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat confirmant la disponibilité du montant de souscription et le notaire reconnaît la disponibilité des fonds ainsi libérés.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide d'acter que l'actionariat de la Société est désormais composé de la manière suivante:

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| Stichting Michel Angelo: | 104,799 actions |
| CHAPEL, S.à r.l. | 1 action |

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5.2 des Statuts de manière à refléter l'augmentation de capital réalisée ci-dessus afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

«Art. 5. - Capital social

5.2 Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 131.000,- (cent trente et un mille euros), représenté par 80.000 (quatre-vingt mille) actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune étant entièrement libérée».

Sixième résolution

L'Assemblée prend connaissance du rapport émis par PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., et du rapport émis par le Conseil d'Administration et décide d'acter, le cas échéant, la renonciation par les Actionnaires à leur droit de souscription préférentiel relatif à l'Emission.

L'Assemblée reconnaît en outre que, conformément aux termes de l'Accord d'Investissement, l'Emission des OCs sera conditionnée par la réalisation de différentes conditions établies dans l'Accord d'Investissement. Le financement initial de la Société, partiellement réalisé par l'émission d'OCs à la date de la présente Assemblée (l'Emission Initiale de CBs), sera effectué par quatre émissions additionnelles d'OCs (les Emissions Additionnelles) si toutes les conditions nécessaires aux Emissions Additionnelles sont remplies.

L'Assemblée décide d'émettre un nombre total maximum de 20.000.000 (vingt millions) d'OCs de Classe A ayant une valeur de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq cents) chacune et un nombre total maximum de 180.000.000 (cent quatre-vingt millions) d'OCs de Classe B avec une valeur de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune, avec (i) une émission initiale de 8.396.800 (huit millions trois cent quatre-vingt-seize mille huit cents) OCs de Classe A et 75.571.200 (soixante-quinze millions cinq cent soixante et onze mille deux cents) OCs de Classe B à émettre par la Société aux environs du 30 mars 2004 (the OCs Initiales) et (ii) des OCs Additionnelles à émettre par la Société après le 30 mars 2004 pour un nombre total maximum de 11.603.200 (onze millions six cent trois mille deux cents) OCs de Classe A et un nombre total maximum de 104.428.800 (cent quatre millions quatre cent vingt-huit mille huit cents) OCs de Classe B.

Septième résolution

L'Assemblée note que les conditions suspensives auxquelles il est fait référence dans les Clauses 3.12 (a) à (c) de l'Accord d'Investissement sont réalisées et qu'en conséquence, les souscriptions suivantes sont effectives et irrévocables au jour de la présente Assemblée.

L'Assemblée note en outre que, en vertu de la Clause 3.8 de l'Accord d'Investissement, la Société mettra en oeuvre l'Emission Initiale dès la réalisation des conditions de la Clause 3.12 (a) à (c) de l'Accord d'Investissement.

En conséquence, l'Assemblée note que la souscription et la libération relatives des OCs Initiales conformément aux termes de l'Accord d'Investissement sont effectuées comme suit:

(i) 1.068.628 OCs de Classe A représentant EUR 1.335.785 et 10.202.112 OCs de Classe B représentant EUR 12.752.640 à émettre au profit de et à libérer par SPINWELF COMERCIO INTERNATIONAL LDA conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(ii) 1.106.828 OCs de Classe A représentant EUR 1.383.535 et 10.202.112 OCs de Classe B représentant EUR 12.752.640 à émettre au profit de et à libérer par ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(iii) 3.798.560 OCs de Classe B représentant EUR 4.723.200 à émettre au profit de et à libérer par Mr G. Zaccanti conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(iv) 407.616 OCs de Classe A représentant EUR 509.520 à émettre au profit de et à libérer par VALENS S.r.l. conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(v) 642.355 OCs de Classe B représentant EUR 802.943,75 à émettre au profit de et à libérer par Mr R.D.E. Venturi conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(vi) 72.672 OCs de Classe A représentant EUR 90.840 à émettre au profit de et à libérer par AURA CONSULTING S.r.l. conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(vii) 151.142 OCs de Classe B représentant EUR 188.927,5 à émettre au profit de et à libérer par Monsieur Mr Muttoni conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(viii) 17.099 OCs de Classe A représentant EUR 21.373,75 à émettre au profit de et à libérer par GIANO S.r.l. conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(ix) 12.824 OCs de Classe A représentant EUR 16.030 et 113.357 OCs de Classe B représentant EUR 141.696,25 à émettre au profit de et à libérer par Mr F. Tozzo conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(x) 46.168 OCs de Classe A représentant EUR 57.710 et 408.084 OCs de Classe B représentant EUR 510.105 à émettre au profit de et à libérer par Mme D. Marchionni conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xi) 29.924 OCs de Classe A représentant EUR 37.425 et 264.499 OCs de Classe B représentant EUR 330.623,75 à émettre au profit de et à libérer par Mr L. Nanni conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xii) 21.374 OCs de Classe A représentant EUR 26.717,25 et 188.928 OCs de Classe B représentant EUR 236.160 à émettre au profit de et à libérer par Mr S. Belucci conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xiii) 5.130 OCs de Classe A représentant EUR 6.412,25 et 45.343 OCs de Classe B représentant EUR 56.678,75 à émettre au profit de et à libérer par Mr H. P. Suter conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xiv) 51.261 OCs de Classe A représentant EUR 64.076,25 et 453.100 OCs de Classe B représentant EUR 566.375 à émettre au profit de et à libérer par Mr M. Bihler conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xv) 25.648 de Classe A représentant EUR 32.060 et 226.704 OCs de Classe B représentant EUR 283.380 à émettre au profit de et à libérer par Mr B Bihler conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xvi) 34.797 OCs de Classe A représentant EUR 43.493,25 et 307.570 OCs de Classe B représentant EUR 384.462,5 à émettre au profit de et à libérer par Mr H K Dotter conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xvii) 34.797 OCs de Classe A représentant EUR 43.493,25 et 307.570 OCs de Classe B représentant EUR 384.462,5 à émettre au profit de et à libérer par Mme E. Dotter conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xviii) 21.180 de Classe A représentant EUR 26.475 et 187.213 OCs de Classe B représentant EUR 234.015,25 à émettre au profit de et à libérer par Mr T. Luetzi conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xix) 4.835 OCs de Classe A représentant EUR 6.043,75 et 42.740 OCs de Classe B représentant EUR 53.425 à émettre au profit de et à libérer par Mr M. Sterk conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xx) 339.883 OCs de Classe A représentant EUR 424.853,75 et 3.004.281 OCs de Classe B représentant EUR 3.755.351,25 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - D, FCPR conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxi) 37.350 OCs de Classe A représentant EUR 46.687,5 et 330.141 OCs de Classe B représentant EUR 412.676,25 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - D2, FCPR conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxii) 212.672 OCs de Classe A représentant EUR 265.840 et 1.879.844 OCs de Classe B représentant EUR 2.349.805 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - A conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxiii) 296.433 OCs de Classe A représentant EUR 370.541,25 et 2.620.217 OCs de Classe B représentant EUR 275.271,25 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxiv) 342.124 OCs de Classe A représentant EUR 427.655 et 3.024.090 OCs de Classe B représentant EUR 3.780.112,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B2 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxv) 239.412 OCs de Classe A représentant EUR 279.265 et 2.116.202 OCs de Classe B représentant EUR 2.645.252,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B3 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxvi) 387.138 OCs de Classe A représentant EUR 483.922,5 et 3.421.975 OCs de Classe B représentant EUR 4.277.468,75 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B4 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxvii) 248.999 OCs de Classe A représentant EUR 311.248,75 et 2.200.938 OCs de Classe B représentant EUR 2.751.172,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B5 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxviii) 248.999 OCs de Classe A représentant EUR 311.248,75 et 2.200.938 OCs de Classe B représentant EUR 2.751.172,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B6 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxix) 248.999 OCs de Classe A représentant EUR 311.248,75 et 2.200.938 OCs de Classe B représentant EUR 2.751.172,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B7 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxx) 248.999 OCs de Classe A représentant EUR 311.248,75 et 2.200.938 OCs de Classe B représentant EUR 2.751.172,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - B8 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxxii) 1.380.947 OCs de Classe A représentant EUR 1.726.183,75 et 12.206.405 OCs de Classe B représentant EUR 15.258.006,25 à émettre au profit de et à libérer par PAI Europe III - C conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement;

(xxxiii) 246.509 OCs de Classe A représentant EUR 308.136,25 et 2.178.930 OCs de Classe B représentant EUR 2.723.662,5 à émettre au profit de et à libérer par PAI EUROPE III - C2 conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement; et

(xxxiiii) 957.555 OCs de Classe A représentant EUR 1.196.943,75 et 8.463.974 OCs de Classe B représentant EUR 10.579.967,5 à émettre au profit de et à libérer par SEI II LP conformément à et d'après les conditions générales des OCs et de l'Accord d'Investissement.

L'Assemblée reconnaît que (i) les OCs sont convertibles en actions nominatives de la Société (les Actions de Conversion) à un taux de conversion de 1:1 (c'est-à-dire que une OC d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cent) donne droit à son détenteur inscrit, lors de la conversion de celle-ci soumise et faite conformément aux termes de l'Accord d'Investissement et aux conditions générales des OCs, à une Action de Conversion d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt-cinq cent)) et que (ii) lors de la conversion et de l'émission des Actions de Conversion, de telles actions seront émises en tant qu'actions ordinaires de la Société conférant le cas échéant à leurs

détenteurs respectifs les mêmes droits que les détenteurs des actions ordinaires actuellement émises et en circulation, sauf autrement prévu dans l'Accord d'Investissement et les conditions générales des OCs.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de donner pouvoir et d'autoriser le Conseil d'Administration (i) de mettre en oeuvre l'émission des Ocs Additionnelles conformément à et d'après les conditions générales de l'Accord d'Investissement et les conditions générales des OCs (ii) de déterminer la date de l'émission des OCs Additionnelles.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide (i) de modifier le registre des actions de la Société de manière à refléter l'augmentation de capital adoptée dans la deuxième résolution ci-dessus, (ii) de créer un registre des obligations de manière à inscrire l'Emission, et (iii) de conférer pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société et/ou à tout avocat ou employé d'ALLEN & OVERY LUXEMBOURG, agissant individuellement pour le compte de la Société, pour modifier le registre des actionnaires et d'inscrire l'Emission dans le registre des obligations.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à la somme de trois mille euros.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une version française et à la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de distorsions entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite aux représentants des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Armstrong-Cerfontaine - A. Siebenaler - Schieres - H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 avril, vol. 427, fol. 40, case 9. – Reçu 999,99 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 juin 2004.

H. Hellinckx.

(053273.3/242/519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

LOREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 89.679.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 juin 2004.

H. Hellinckx

Notaire

(053275.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 89.336.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053168.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 89.336.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053154.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.337.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053172.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.337.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053159.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CITY RADIO PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 2, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 78.736.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(053528.4/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

CITY RADIO PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 78.736.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en date du 28 juin 2004*

1. L'assemblée a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2002, avec un total de bilan de EUR 57.567,68 et une perte de EUR 17.792,53.

L'assemblée a décidé de reporter la perte.

2. En concordance avec les dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé de continuer la société, malgré les pertes subies.

3. L'assemblée a accordé décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats.

4. L'assemblée a pris note de la démission de Karl Horsburgh, expert comptable, de son poste de commissaire aux comptes. Elle lui a donné décharge pleine et entière pour l'exercice de ses fonctions.

5. L'assemblée a décidé de nommer la société I.A.S. CONSULTING LTD., inscrite au Registre de commerce du Royaume Uni, le Companies House, sous le numéro 04261567, et ayant son siège social à l'adresse: 15, Newland, Lincoln LN1 1XG, Royaume Uni, au poste de commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

6. L'assemblée a pris note de la démission de Guy Antony, Jean Krips et André Hayward de leur poste d'administrateur et leur a accordé décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs fonctions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053531.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

CLAY TILES FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.338.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053173.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CLAY TILES FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.338.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS01145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signatures.

(053166.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

BP CAPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen.
R. C. Luxembourg B 72.864.

Le bilan et les annexes au 26 avril 2000, enregistrés le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07022, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24 juin 2004.

Signature.

(053900.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

BP CAPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen.
R. C. Luxembourg B 72.864.

Le bilan et les annexes au 26 avril 2001, enregistrés le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24 juin 2004.

Signature.

(053905.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

BP CAPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen.
R. C. Luxembourg B 72.864.

Le bilan et les annexes au 31 mars 2002, enregistrés le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24 juin 2004.

Signature.

(053908.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

BP CAPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen.
R. C. Luxembourg B 72.864.

Le bilan et les annexes au 30 novembre 2002, enregistrés le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07029, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24 juin 2004.

Signature.

(053910.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

**COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 9.539.

L'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2004 décide de renouveler pour un an les mandats des Administrateurs MM. François Steil, Président, Serafino Trabaldo-Togna, Vice-Président, Bruno Panigadi, Secrétaire, Massimo Trabaldo-Togna, Fred Wagner et Jean Bodoni et le mandat du Commissaire aux comptes et Réviseur indépendant MAZARS, Luxembourg. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Lors de la réunion du 16 juin 2004, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, conformément à l'article 11 des statuts, pour l'exercice 2004:

Président: M. François Steil, Administrateur

Vice-Président: M. Serafino Trabaldo-Togna, Administrateur

Secrétaire: M. Bruno Panigadi, Administrateur

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

M. François Steil, Président, 16, rue de Rodenburg, L-6165 Ernster, M. Serafino Trabaldo-Togna, Vice Président, Via Remorino 7, CH-6648 Minusio, M. Bruno Panigadi, Secrétaire, Via T. Salvini 4, I-20122 Milan, M. Massimo Trabaldo-Togna, Via A. Da Giussano 26, I-20145 Milan, M. Fred Wagner, Beethovenstrasse 48, CH-8039 Zurich et M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg. Le Commissaire aux compte est MAZARS, Réviseurs d'entreprises et Experts-comptables, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053177.3/1017/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

BELUCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 101.523.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Lucien Bertemes, directeur, demeurant à L-8080 Bertrange, 43 route de Longwy.

2.- La société FARO S.A., avec siège social à L-8211 Mamer, 53 route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Molitor, de résidence à Dudelange, en date du 8 octobre 2003, publié au Mémorial C de l'année 2003, page 61790 et modifiée pour la dernière fois suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, acte reçu par le notaire instrumentant en date de ce jour, non encore publié au Mémorial C, représentée par son administrateur-délégué Monsieur Lucien Bertemes, prénommé, nommé à cette fonction conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales par décision du conseil d'administration prise à la suite de l'acte constitutif prèdit. Que le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Lucien Bertemes, prénommé, ayant été confirmé suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date de ce jour dont question ci-avant et ayant tout pouvoirs à l'effet des présentes conformément à l'article 9 in fine des statuts, la société étant engagée en toutes circonstances par la seule signature de l'administrateur-délégué,

tous les deux non présents, ici représentés par Madame Sonia Livoir, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer en vertu de deux procurations sous seing privé, données à Mamer, en date du 10 mai 2004, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront formalisées.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de BELUCO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet la collecte, le recyclage et la valorisation d'emballages. Elle peut faire toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt cinq (125,-) euros, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

| | |
|---------------------------------------------|----------|
| 1. Monsieur Lucien Bertemes, prénommé | 70 parts |
| 2. La société FARO S.A., prénommée. | 30 parts |

Total: cent parts sociales 100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée et valablement représentée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papier et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant unique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Lucien Bertemes, prénommé.

2. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

3. L'adresse du siège social de la société est établi à L-1471 Luxembourg, 257 route d'Esch.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: S. Livoir, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2004, vol. 898, fol. 31, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

A. Biel.

SBIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.444.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2004, la démission de l'Administrateur M. Peter Wilson Metcalf a été acceptée et M. Maurice Raphael Hickey, 4, Montée du Grund, L-1645 Luxembourg a été appelé aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Robert Alexander Gordon Leith, Cannon Bridge House, 25, Dowgate Hill, GB-London EC4R 2SB, M. John Helenius Maree, 9th Floor, 5 Simmonds Street, Johannesburg 2001, South Africa, M. Richard Mansell Jones, Knollys House, 17, Addiscombe Road, Croydon CRO 6SR, United Kingdom, M. Simon Peter Ridley, 39, Erlswold Way, Saxonwold, 2196 Johannesburg, South Africa, M. Timothy George Wheeler, The Courtyard, Waverly Avenue, Fleet, GB-Hampshire GU51 4NN, M. Maurice Raphael Hickey, 4, Montée du Grund, L-1645 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est KMPG AUDIT, Réviseur d'entreprises, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour SBIC INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053184.3/1017/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

STANDARD INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.445.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2004, la démission de l'Administrateur M. Peter Wilson Metcalf a été acceptée et M. Maurice Raphael Hickey, 4, Montée du Grund, L-1645 Luxembourg a été appelé aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Robert Alexander Gordon Leith, Cannon Bridge House, 25, Dowgate Hill, GB-London EC4R 2SB, M. John Helenius Maree, 9th Floor, 5 Simmonds Street, Johannesburg 2001, South Africa, M. Richard Mansell Jones, Knollys House, 17, Addiscombe Road, Croydon CRO 6SR, United Kingdom, M. Simon Peter Ridley, 39, Erlswold Way, Saxonwold, 2196 Johannesburg, South Africa, M. Timothy George Wheeler, The Courtyard, Waverly Avenue, Fleet, GB-Hampshire GU51 4NN, M. Maurice Raphael Hickey, 4, Montée du Grund, L-1645 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est KMPG AUDIT, Réviseur d'entreprises, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour STANDARD INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053190.3/1017/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

E.P. EURO PARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 68.441.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour E.P. EURO PARTNER S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(053292.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

SI.TO FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 44.390.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter Monsieur Guy Baumann au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour SI.TO FINANCIERE S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053192.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

MACAV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 59.591.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2003, KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Administrateur en remplacement de NEXIS S.A., société anonyme. Son mandat s'achèvera ensemble avec ceux des Administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme et VALON S.A., société anonyme ainsi qu'avec celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour MACAV S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053194.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES HERTHA WINANDY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Berschbach-Mersch, 47, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.562.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Berschbach, le 6 juillet 2004.

Signature.

(053812.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES HERTHA WINANDY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Berschbach-Mersch, 47, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.562.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Berschbach, le 6 juillet 2004.

Signature.

(053815.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

INDUSTRIAL DIAMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.840.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2002, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: MM. Christian Wanner, 7, rue des 4 Fontaines, CH-1278 La Rippe, Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour INDUSTRIAL DIAMOND S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053204.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

INDUSTRIAL DIAMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 38.840.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2003, les mandats des Administrateurs MM. Christian Wanner, Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann ont été renouvelés pour la durée d'un an. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, également pour la durée d'un an. Tous les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour INDUSTRIAL DIAMOND S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053208.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 45.757.

L'an deux mille quatre, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, 1^{er} étage, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 45.757, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 26 novembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 34 du 27 janvier 1994. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 156 du 6 février 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Rika Mamdy, administrateur-délégué, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Vincent Bouffieux, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Priem, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les quinze mille (15.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ajout d'un article relatif au droit de préemption et d'agrément et renumérotation des articles suivants.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'ajouter un nouvel article 6 des statuts qui aura la teneur suivante:

«1) Si un actionnaire désire disposer d'une ou plusieurs de ses actions, il les offrira d'abord aux autres actionnaires et notifiera aux autres actionnaires et au conseil d'administration, par lettre recommandée, une déclaration exacte des numéros de série des actions, le prix auquel il désire les aliéner, le nom et l'adresse du tiers acquéreur.

2) Le conseil d'administration notifiera dans les plus brefs délais le contenu de la lettre aux autres actionnaires.

3) Endéans le mois suivant la notification du conseil d'administration, chaque actionnaire peut informer le conseil d'administration qu'il souhaite acheter les actions mises en vente au prix spécifié.

4) Dans cette hypothèse, l'actionnaire offrant sera dans l'obligation de transférer tous les actions offertes aux actionnaires qui désirent les acheter et ces derniers seront dans l'obligation d'acheter toutes ces actions en proportion avec les parts détenues par chacun des actionnaires, contre paiement du prix demandé.

Si les actionnaires ne sont pas disposés à acheter toutes les actions aux conditions spécifiées dans cet article, l'actionnaire offrant sera libre de transférer ces actions aux tiers acquéreurs.

5) Si un ou plusieurs actionnaires déclare sa volonté d'acheter comme stipulé ci-avant, les actions seront en premier lieu allouées aux actionnaires autant que possible en proportion avec les parts détenues par chacun des actionnaires, tandis que si et aussi longtemps qu'une attribution ne pourra pas être faite sur cette base, elle sera déterminée par tirage au sort.

Les conditions accessoires de la vente (délai de paiement, de consignation) devront être les mêmes que celles convenues avec les tiers acquéreurs.

6) Si aucun des actionnaires n'a exercé le droit d'acheter durant la période établie, l'actionnaire offrant sera libre durant trois mois de transférer ces actions au prix demandé par lui aux tiers acquéreurs.

7) Si un actionnaire, après avoir été sommé, ne respecte pas entièrement ou partiellement les dispositions de cet article, la société sera autorisée à poser tous actes et actions utiles ou nécessaires à la place de cet actionnaire défaillant en vue de la vente et un nouveau certificat d'actions pourra être émis, lequel aura le même numéro de série que celui du certificat de l'actionnaire défaillant.

8) Ceci rendra le certificat de l'actionnaire défaillant nul et non avenue envers la société».

Suit la traduction anglaise:

«1) If a shareholder wishes to dispose of one or more of his shares, he shall first offer these shares to other shareholders and so notify the other shareholders and the board of directors, by registered letter, stating exactly the serial numbers of the shares, the price at which he wishes to alienate the shares, the name and the address of the purchaser.

2) The board of directors shall notify the other shareholders of the contents of the letter as soon as possible.

3) Within one month following the notification of the board of directors, each shareholder may inform the board of directors that he wishes to purchase the shares to be sold at the price specified.

4) In the case, the offering shareholder shall be under an obligation to transfer all the shares offered to the shareholders who wish to buy them and they shall be under an obligation to buy all these shares in proportion to the holdings of such shares held by each one of such shareholders, against cash payment of the purchase price asked.

If the shareholders are not willing to buy all the shares in the conditions referred to in this article, the offering shareholder shall be free to transfer those shares to the purchasers.

5) If one or more shareholders state their willingness to purchase as set out hereinbefore, the shares shall first be allotted to the shareholders as much as possible in proportion to the holdings of such shares held by each one of such shareholders, whilst, if and in so far as an allotment cannot be made on that basis it shall be determined by lot.

The incidental conditions of the sale (term of payment, term of consignment of shares...) shall be the same conditions that those specified with the third purchasers.

6) If the shareholders have failed to exercise their right to purchase, within the established period of time, the offering shareholder shall be free during a three months period to transfer those shares at the price asked by him to the purchasers.

7) If a shareholder, after having been summoned, fails entirely or partially towards the acts referred to in this articles, the corporation shall be authorized on behalf of the defaulting shareholder to perform all and every act and action requisite or necessary for such sale and a new share certificate may be issued which shall have the same serial number as the share certificate of the shareholder who is in default.

8) This will render the share certificate of the defaulting shareholder null and void as against the corporation».

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de renuméroter les articles suivants des statuts.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Mamdy, V. Bouffioux, A. Priem, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2004, vol. 428, fol. 1, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 juillet 2004

H. Hellinckx.

(053832.3/242/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 45.757.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 juillet 2004.

H. Hellinckx

Notaire

(053833.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

QUILVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 6.091.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de QUILVEST (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B numéro 6.091. La Société a été constituée à Paris en date du 25 octobre 1888 et a été transférée à Casablanca le 2 juin 1950. Le siège social de la Société a été transféré au Grand-Duché de Luxembourg suivant acte notarié en date du 20 décembre 1960, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1 du 14 janvier 1961. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 1^{er} juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 829 du 12 août 2003.

L'Assemblée a été présidée par Monsieur Alvaro Sainz De Vicuña, directeur, demeurant Dr. Fleming 3, 8^{ème} étage, 28036 Madrid.

Monsieur Louis James de Viel Castel directeur, demeurant 243, boulevard Saint Germain, F-75007 Paris a été nommé premier scrutateur et Monsieur Christian Baillet, directeur, demeurant 243, boulevard Saint Germain, F-75007 Paris a été nommé deuxième scrutateur.

Monsieur Carlo Hoffmann, secrétaire général de la Société, demeurant à Luxembourg, a été nommé comme secrétaire.

Le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence, qui est signée par les mandataires des actionnaires, le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire instrumentant. Cette liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par avis de convocation contenant l'ordre du jour envoyés par lettres à tous les actionnaires nominatifs le 7 juin 2004 et publiés au Mémorial et Luxemburger Wort le 8 juin 2004 et 17 juin 2004.

Il résulte de la liste de présence que sur le total des cinq millions cinq cent vingt mille (5.520.000) actions, deux millions huit cent mille (2.800.000) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, représentant

cinquante, soixante-douze pourcent (50,72%) du capital social et en conséquence l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction de capital par annulation de 120.000 actions.
2. Adaptation de l'article 5 des statuts.

IV. Qu'à la suite de ce qui précède, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale constate que la société détient cent vingt mille (120.000) actions pour son propre compte provenant des rachats effectués par elle. Suite à l'annulation des actions et compte tenu du montant de la réduction de capital, le pair comptable des actions restantes est augmenté.

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de quatre cent quatre mille trois cent quatre-vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 404.385,-) par l'annulation de cent vingt mille (120.000) actions pour le porter de son montant actuel de trente-six millions neuf cent quatre mille trois cent quatre-vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 36.904.385,-) à trente-six millions cinq cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 36.500.000,-).

Par conséquent, le nombre des actions représentant le capital social est ramené à cinq millions quatre cent mille (5.400.000) actions sans valeur nominale.

Pour: deux millions huit cent mille voix

Contre: aucune voix

Abstention: aucune

La résolution a en conséquence été adoptée.

Deuxième résolution

Par suite de la modification du pair comptable qui résulte de l'annulation des cent vingt mille (120.000) actions, le nombre des actions représentant le capital autorisé s'établit à quatorze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent vingt (14.794.520) actions sans valeur nominale.

L'assemblée générale extraordinaire décide en conséquence de ce qui précède de modifier les premier et deuxième alinéas de l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est de trente-six millions cinq cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 36.500.000,-) représenté par cinq millions quatre cent mille (5.400.000) actions sans valeur nominale.»

«**Deuxième alinéa.** Le capital autorisé de la Société est fixé à cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100.000.000,-), représenté par quatorze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent vingt (14.794.520) actions sans valeur nominale, ce nombre comprenant le nombre des actions du capital souscrit.»

Pour: deux millions huit cent mille voix

Contre: aucune voix

Abstention: aucune

La résolution a en conséquence été adoptée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte, est estimé à mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand four, on the twenty-fifth of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of QUILVEST (the «Company»), a société anonyme having its registered office in L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue, registered with the Commercial and Companies Register of Luxembourg, under section B number 6.091. The Company has been incorporated in Paris on 25th October 1888 and has been transferred in Casablanca on 2nd June 1950. The registered office of the company has been transferred in Luxembourg, pursuant to a notarial deed on 20th December 1960, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 1 of 14th January 1961. The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a notarial deed of the undersigned notary, on 1st July 2003, published in the Mémorial, number 829 of 12th August 2003.

The meeting was presided by Mr Alvaro Sainz De Vicuña, director, residing Dr. Fleming 3, 8th Floor, 28036 Madrid.

There was appointed as first scrutineer Mr Louis James de Viel Castel, director, residing 243, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris and Mr Christian Baillet director, residing 243, boulevard Saint Germain, F-75007 Paris was appointed as second scrutineer.

There was appointed as secretary Mr Carlo Hoffmann, Secretary General of the Corporation, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the undersigned notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the scrutineers, the secretary and the undersigned notary. Said attendance list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. The present extraordinary general meeting was convened by notices containing the agenda sent on 7th June, 2004 to registered shareholders and published in the Mémorial, the Luxemburger Wort on 8th June, 2004 and 17th June, 2004.

As it appears from attendance list from the total five million five hundred and twenty thousand (5,520,000) shares in issue in the Company, two million eight hundred thousand (2,800,000) shares are represented at the present extraordinary general meeting representing fifty point seventy-two percent (50.72%) of the share capital so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve all the items on the agenda.

III. The agenda of the meeting is as follows:

1. Decrease of the share capital through the cancellation of 120,000 shares.
2. Amendment of the article 5 of the articles of incorporation.

IV. That, as a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, takes the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting states that the company is holding one hundred and twenty thousand (120,000) own shares resulting from its buybacks. As a consequence of the cancellation of the shares and considering the amount of the decrease of capital, the par value of the remaining shares is increased.

The extraordinary general meeting decides to decrease the share capital by an amount of four hundred and four thousand three hundred and eighty-five United States Dollars (USD 404,385.-) through the cancellation of hundred and twenty thousand (120,000) shares so as to reduce it from thirty-six million nine hundred and four thousand three hundred and eighty-five United States Dollars (USD 36,904,385.-) to thirty-six million five hundred thousand United States Dollars (USD 36,500,000.-).

Consequently, the number of shares representing the share capital is reduced to five million four hundred thousand (5,400,000) shares without par value.

For: two million eight hundred thousand

Against: nil

Abstention: nil

Consequently, the resolution is adopted.

Second resolution

Following the modification of the par value resulting from the cancellation of the hundred and twenty thousand (120,000) shares, the number of shares representing the authorized share capital is fixed at fourteen million seven hundred and ninety-four thousand five hundred and twenty (14,794,520) shares without par value.

Consequently to the foregoing, the meeting decides to modify the first and second paragraphs of article 5 of the articles of Incorporation as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The share capital is set at thirty-six million five hundred thousand United States Dollars (USD 36,500,000.-) represented by five million four hundred thousand (5,400,000) shares without par value.»

«**Second paragraph.** The authorized share capital of the Company shall be one hundred million United States Dollars (USD 100,000,000.-), represented by fourteen million seven hundred and ninety-four thousand five hundred and twenty (14,794,520) shares without par value, such number including the number of shares of the presently subscribed capital.»

For: two million eight hundred thousand

Against: nil

Abstention: nil

Consequently, the resolution is adopted.

Cost estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be paid by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand five hundred euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereupon the present deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the Board, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: A. Sainz De Vicuña, L. J. de Viel Castel, C. Baillet, C. Hoffmann, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2004, vol. 885, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(053609.3/239/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ProLogis UK XLVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.912.

A rayer: Suite à un contrat daté du 24 juin 2004 cinq cents parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c'est-à-dire ProLogis UK HOLDINGS S.A. ont été transférées à ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., agissant pour le compte de ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A rayer: Suite à un contrat date du 24 juin 2004 cinq cents parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c'est-à-dire ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., agissant pour le compte de ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») ont été transférées à ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A rayer: Suite à un contrat daté du 24 juin 2004 cinq cents parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c'est-à-dire ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l. ont été transférées à ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A ajouter: Suite à un contrat daté du 24 juin 2004 cinq cents parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c'est-à-dire, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l. ont été transférées à ProLogis EUROPEAN FINANCE VII, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

Le 29 juin 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053215.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

WORLD TRAVEL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 67.746.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS00989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053223.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

MOLLIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.812.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 28 juin 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 28 juin 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053390.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ENTAILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.712.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS00991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053226.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

HANG CHOW DUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 11, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 28.567.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 14 juin 2004.

Signature.

(053234.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

PARTNERS 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 79.083.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053236.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

MALAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 19, rue Chimay.
R. C. Luxembourg B 79.428.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(053239.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

RAFCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8089 Bertrange, 7, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 101.456.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Sohrab Neshvad, architecte diplômé, demeurant à L-8085 Bertrange, 10, rue Michel Rodange.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer, savoir:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présentes statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet:

- a) l'exploitation d'une agence immobilière, et notamment la promotion immobilière
- b) l'exploitation d'un bureau d'architecture.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de RAFCO, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Bertrange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euro (12.400,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euro (124,- EUR) chacune.

Art. 7. Les cent (100) parts sociales sont souscrites en espèces par Monsieur Sohrab Neshvad, prénommé.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille quatre cents euro (12.400,- EUR) est dès-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2004.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution à environ huit cent soixante-dix euro (870,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Décisions

Et aussitôt l'associé a pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Sohrab Neshvad, prénommé.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son gérant unique.

2.- Le siège social est établi à L-8089 Bertrange, 7 rue des Prés.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Neshvad, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2004, vol. 898, fol. 28, case 8. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2004.

A. Biel.

(053352.3/203/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

SBIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.444.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour SBIC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(053293.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

STANDARD INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.445.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour STANDARD INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(053294.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

DOCU GROUP (LUX 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 101.454.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-fifth day of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) GMT COMMUNICATIONS PARTNERS II, L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, United States of America, registered with Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, United States of America, under number 1945395,

here represented by Mr Bernard Beerens, avocat, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on 24 June 2004.

2) GMT COMMUNICATIONS PARTNERS (HOLLAND) II, L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, United States of America, registered with Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, United States of America, under number 1952071,

here represented by Mr Bernard Beerens, prenamed,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on 24 June 2004.

3) GMT COMMUNICATIONS PARTNERS (EXECUTIVE FUND) II, L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, United States of America, registered with Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, United States of America, under number 2050676,

here represented by Mr Bernard Beerens, prenamed,

by virtue of a power of attorney, given in Guernsey, on 24 June 2004.

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby formed:

Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and duration. There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of DOCU GROUP (LUX 1), S.à r.l. (the Company), which shall be governed by the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect shareholding and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Share capital

Art. 4. Capital. The Company's subscribed share capital is set at EUR 30,000 (thirty thousand Euro), represented by 1,200 (one thousand two hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares. If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter III.- Management - Meetings of the board of managers - Representation - Authorised signatories

Art. 8. Management. The Company is managed by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are convened by any member of the board of managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice, at least eight days' written notice of board of managers' meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are taken by a majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Representation - Authorised signatories. In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Liability of managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV.- Secretary

Art. 12. Appointment of a secretary. A secretary may be appointed by a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (the Secretary).

The Secretary, who may but need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the meetings of the shareholders, and to keep the records and the minutes of the board of managers and of the meetings of the shareholders and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the board of managers (if any) when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided that he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V.- General meetings of shareholders

Art. 13. General meetings of shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter VI.- Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 14. Financial year. The Company's accounting year begins on 1 January each year and ends on 31 December of the same year.

Art. 15. Financial statements. Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 16. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 17. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 19. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII.- Audit

Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 256 (2) of the Law does not apply.

Chapter IX.- Governing Law

Art. 21. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and payment

The Articles of the Company having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe to the 1,200 (one thousand two hundred) shares representing the total share capital of the Company as follows:

| Shareholders | Shares | Payments |
|------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|
| 1. GMT COMMUNICATION PARTNERS II, L.P., prenamed: | 1,104 | 27,600.- EUR |
| 2. GMT COMMUNICATION PARTNERS (HOLLAND) II, L.P., prenamed: | 84 | 2,100.- EUR |
| 3. GMT COMMUNICATION PARTNERS (EXECUTIVE FUND) II, L.P., prenamed: | 12 | 300.- EUR |
| Total: | 1,200 | 30,000.- EUR |

All these shares have been fully paid up by the appearing parties by payments in cash, so that the sum of EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

By way of derogation to article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of this deed to 31 December, 2004.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately thousand six hundred and eighty euro.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital of the Company, has herewith adopted the following resolutions:

1) The meeting appoints for an unlimited period:

Mr Rupert Henry Gildroy Shaw, Private Equity Professional, born on 4 December 1974 in London, United-Kingdom, residing at 73, Archel Road, London W14 9QL, United Kingdom, as its manager effective as of the date of incorporation of the Company.

2) The registered office is established at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) GMT COMMUNICATIONS PARTNERS II, L.P., une limited partnership organisée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 1945395, ici représentée par Maître Bernard Beerens, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, le 24 juin 2004.

2) GMT COMMUNICATIONS PARTNERS (HOLLAND) II, L.P., une limited partnership organisée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 1952071, ici représentée par Maître Bernard Beerens, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, le 24 juin 2004.

3) GMT COMMUNICATIONS PARTNERS (EXECUTIVE FUND) II, L.P., une limited partnership organisée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware, 19805-1297, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Corporation Service Company, 2771 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 2050676,

ici représentée par Maître Bernard Beerens, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, le 24 juin 2004.

Lesdites procurations, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, es qualité en vertu de laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer comme suit:

Titre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er}. Nom et durée. Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination DOCU GROUP (LUX 1), S.à r.l. (la Société) qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra investir dans des immeubles et créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment un portefeuille se composant de titres de toute origine, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, se voir accorder ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et à des sociétés de son groupe, ou au profit de celles-ci, toute assistance, y compris des prêts, avances ou garanties.

La Société peut accomplir toutes opérations industrielles ou commerciales favorisant directement ou indirectement l'accomplissement et le développement de son objet social.

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social

Art. 4. Capital. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 30.000,- (trente mille Euros) représenté par 1.200 (mille deux cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) par part sociale.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales. S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, qu'avec l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification des Statuts.

Titre III. - Gérance - Réunions du conseil de gérance - Représentation - Signatures autorisées

Art. 8. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par l'un quelconque des membres du conseil.

Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté en cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins huit jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées. Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui/eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Titre IV. - Secrétaire

Art. 12. Nomination d'un secrétaire. Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui peut mais ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du conseil de gérance et, dans la mesure où cela paraît utile, de l'assemblée des associés et de garder les procès-verbaux et les minutes du conseil de gérance et de l'assemblée des associés et de toutes leurs transactions dans un registre tenu à cette fin. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du conseil de gérance (s'il y en a). Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, étant entendu qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice, ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Titre V. - Assemblée générale des associés

Art. 13. Assemblées générales des associés. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant sur la modification des Statuts ou la dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises

sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre VI. - Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 14. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 16. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 17. Distribution des bénéfices - Réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. L'assemblée générale des associés a, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Titre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution. La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 19. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VIII. - Vérification des comptes

Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société ne devra faire vérifier ses comptes par un commissaire que si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par l'article 256 (2) de la Loi n'est pas applicable.

Titre IX.- Loi applicable

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi établis, les parties comparantes déclarent par la présente souscrire les 1.200 (mille deux cent) parts sociales représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société de la manière suivante:

| Associés | Parts sociales | Paiements |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| 1. GMT COMMUNICATION PARTNERS II, L.P., prénommée: | 1.104 | 27.600,- EUR |
| 2. GMT COMMUNICATION PARTNERS (HOLLAND) II, L.P., prénommée: | 84 | 2.100,- EUR |
| 3. GMT COMMUNICATION PARTNERS (EXECUTIVE FUND) II, L.P., prénommée: | 12 | 300,- EUR |
| Total: | 1.200 | 30.000,- EUR |

Toutes ces parts ont été libérées entièrement par les parties comparantes par paiement en numéraire, de sorte que le montant de EUR 30.000,- (trente mille Euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social commence le jour du présent acte et finit le 31 décembre 2004.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent à approximativement mille six cent quatre-vingts euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant la totalité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée désigne pour une durée indéterminée,

Monsieur Rupert Henry Gildroy Shaw, Private Equity Professional, né le 4 décembre 1974 à Londres, Royaume-Uni, demeurant à 73, Archel Road, London W14 9QL, Royaume-Uni, comme gérant de la Société, avec effet à la date de constitution de la Société.

2. Le siège social de la Société est établi au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française; à la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. Beerens, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2004, vol. 885, fol. 87, case 4. – Reçu 300 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(053354.3/239/413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

ATLAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 74.339.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour ATLAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(053295.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

EUROLUXCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 53, route de Peppange.

R. C. Luxembourg B 94.737.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à L-3270 Bettembourg, 53, route de Peppange, sous la dénomination de EUROLUXCONSTRUCTION S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1^{er} juillet 2003, numéro 3571 de son répertoire, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, de l'année 2003, page 41239 et s.;

modifiée suivant procès verbal du conseil d'administration, en date du 22 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, de l'année 2003, page 62589.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant Soleuvre.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Luis Marques Pinto, comptable, demeurant à L-3270 Bettembourg, 53, route de Peppange.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

La liste de présence, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Libération du solde du capital social;
- 2) Révocation d'un administrateur et de l'administrateur-délégué;
- 3) Nomination d'un nouvel administrateur et d'un nouvel administrateur-délégué;
- 4) Et engagement de la société vis-à-vis des tiers.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de libérer le solde du capital social à concurrence de la somme en espèces de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (EUR 23.250,-) pour le porter de son montant actuel de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Le capital social de la prédite société est donc libéré intégralement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de révoquer à compter de ce jour, de sa fonction d'administrateur et de sa fonction d'administrateur-délégué, Monsieur Jacques Mawet, administrateur de société, demeurant à L-8365 Hagen, 22b, rue Principale.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme nouvel administrateur et nouvel administrateur-délégué de la prédite société à compter de ce jour, Monsieur Alfredo Eugénio Pereira Fernandes, administrateur de société, demeurant à L-3270 Bettembourg, 53, route de Peppange.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2008.

De ce qui précède, il résulte:

1) que le conseil d'administration actuel est le suivant:

- a) Monsieur Luis Marques Pinto, prédit;
- b) Monsieur Gilles Pignolo, comptable, demeurant à L-3712 Rumelange, 20, rue des Artisans;
- c) et Monsieur Alfredo Eugénio Pereira Fernandes, prédit.

2) et que l'administrateur-délégué est Monsieur Alfredo Eugénio Pereira Fernandes, prédit.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, confirme que vis-à-vis des tiers, la société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quatre cents euros (EUR 400,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: J.-P. Cambier, A. Muhovic, L. Marques Pinto, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 mai 2004, vol. 898, fol. 30, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 2004.

A. Biel.

(053328.3/203/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

EUROLUXCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 53, route de Peppange.

R. C. Luxembourg B 94.737.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(053329.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

SEVIGNE CRC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 83.203.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 mai 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: Monsieur Edouardo Lardies, F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} juillet 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053398.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.718.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00208, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A.

Société Anonyme

P. Van Halteren

Administrateur

(053330.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.718.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00206, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A.

Société Anonyme

P. Van Halteren

Administrateur

(053327.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

DELOITTE CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,-.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.931.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par l'associé unique en date du 10 juin 2004 que:

- Monsieur Marc Wagner, né le 17 septembre 1963 et demeurant à Kiischteeuw 16 à L-5290 Neuhaeusgen a démissionné de sa fonction de gérant de la société DELOITTE CONSULTING, S.à r.l. et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053384.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

DUSTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 76.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| - Résultats reportés: | - 32.288,66 EUR |
| - Résultats 2002: | - 13.584,95 EUR |
| - Report à nouveau | - 45.873,61 EUR |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(053458.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

GAAI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.405.

EXTRAIT

- Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juin 2004, que:
- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
 - l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
 - l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} juillet 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053401.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

VIRGILATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.402.

EXTRAIT

- Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 juin 2004, que:
- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
 - l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
 - l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 juin 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053404.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

MULTIBUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.473.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 18 juin 2004 que:

Etant donné que le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes est échu, l'Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateurs et de Commissaire aux Comptes deux des administrateurs sortants, à savoir:

Administrateurs:

- Monsieur José-Marc Vincentelli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

En remplacement de Monsieur Raffaele Gentile qui a terminé son mandat d'Administrateur, il a été décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur:

- Madame Marie Louise Schmit, employée privée, née à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Commissaire aux Comptes:

- M. Claude Weis, Comptable, né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Le domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(053907.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

MULTIBUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.473.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 18 juin 2004

En remplacement de Monsieur Giovanni Vittore, démissionnaire, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de M. José-Marc Vincentelli, employé privé, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), aux fonctions d'Administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Le domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(053909.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

SAVONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.374.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 21 juin 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 21 juin 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.
Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053407.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

HOLCHER & CONZEMIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4843 Rodange, rue Fontaine d'Olière.
R. C. Luxembourg B 11.918.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 6 juillet 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN
Signature

(053477.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

42044

FARTA V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.502.

—
EXTRAIT

- Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 15 juin 2004, que:
- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
 - l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
 - l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} juillet 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053409.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

BILL BOY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.570.

—
EXTRAIT

- Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 4 juin 2004, que:
- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
 - l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
 - l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} juillet 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053415.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

VIKING RIVER CRUISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 56.479.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 25 juin 2004 que:

- . ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société pour une durée d'un an:
- Monsieur Torstein Hagen, résidant à SW19 5TN London, 2 Clockhouse Close
- Monsieur George E. Loudon, résidant à Londres, SW1 8DD, 67 Lower Sloane Street, Suite B Bristol House
- Monsieur Christer S. Salen, résidant à S-11459 Stockholm, Bältgatan, 2
- Monsieur Robert Ehrnrooth résidant à FIN-00130 Helsinki, Etelä Ranta, 6A6
- Monsieur Charles Duro, résidant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle
- Monsieur Frans Van Der Harst, résidant à La Haye, Pays-Bas
- Monsieur Richard T. Thieriot, résidant à San Francisco, U.S.A.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels clôturant l'exercice au 31 décembre 2004.

. A été réélue aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société:

- la Société ERNST & YOUNG, ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels clôturant l'exercice au 31 décembre 2004.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053862.3/317/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

ADVANCED MATERIALS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 31.334.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 juillet 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 296 du 17 octobre 1989.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01332, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADVANCED MATERIALS INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(053147.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

ADVANCED MATERIALS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 31.334.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 juillet 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 296 du 17 octobre 1989.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01333, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADVANCED MATERIALS INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(053148.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

ADVANCED MATERIALS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 31.334.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 juin 2004

Il résulte du procès-verbal que l'assemblée:

- décide à l'unanimité d'approuver les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes;
- décide à l'unanimité d'approuver les bilans et les comptes de profits et pertes pour les exercices sociaux de la Société au 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002;
- donne décharge aux administrateurs de la Société et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat durant les exercices sociaux des années 2001 et 2002;
- décide de renouveler le mandat des personnes suivantes:
Monsieur Guy Harles;
Monsieur Claude Kremer;
Monsieur Paul Mousel;

en tant qu'administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2003;

- décide de renouveler le mandat de la société FIDUCIAIRE MARC MULLER, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Pour *ADVANCED MATERIALS INVESTMENTS HOLDING S.A.*

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053150.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CORUM GROUP INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.784.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00189, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour *CORUM GROUP INTERNATIONAL, S.à r.l.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant B

Signatures

(053335.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

CORUM GROUP INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.784.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00191, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour *CORUM GROUP INTERNATIONAL, S.à r.l.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant B

Signatures

(053334.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2004.

TAMARA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 28.808.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(053456.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

TAMARA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 28.808.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(053452.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

LUNASOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.737.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 11 juin 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 juin 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053431.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

INNOVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 16.290.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|-----------------------------|------------------|
| - Résultats reportés: | 1.243.714,48 EUR |
| - Résultat 2002: | - 201.638,51 EUR |
| - Report à nouveau | 1.042.075,97 EUR |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

(053457.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

IKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.355.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 6 juillet 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(053478.3/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

IWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.416.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 6 juillet 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(053479.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

REALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.502.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juin 2004, que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2004.
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2003 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} juillet 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053436.3/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

LADA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.237.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07952, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Signature.

(053852.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.

LADA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.237.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 17 juin 2004 que:

- Le mandat du Commissaire aux Comptes DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg, a été renouvelé pour un an et se terminera à l'Assemblée Générale de 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour inscription - modification

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR07951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053854.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2004.
